ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du launch "Southland".

A. L. Lehman vs Joseph Q. Gowland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 4 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le launch "Southland" ensemble avec tous ses accessoires, appareils, etc., comme il est maintenant à West End.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur.

24 mars—24 29—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété améliorée de Valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Lyon et Annonciation (ilet borné par les rues Upperline et Tchoupitoulas) terrain mesurant 100'x117' 6".

American Brewing Company vs Charles Townsend et Enfants Mineurs de Mme Charles Townsend, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,369 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Quatre, Cinq et Six, dans le carré No 121, borné par les rues Lyon, Upperline, Annonciation et Tchoupitoulas, sur un plan daté du 22 septembre 1904, signé par L. Daney ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 19 octobre 1904, d'après lequel plan, lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent ensemble cent pieds de façade rue Lyon sur cent dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme le coin des rues Lyon et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Sullivan & Laundry, avocats pour la demanderesse.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 3351, 3353, 3355 et 3357 avenue Jackson, entre les rues S. Prieur et g Johnson.

Teutonia Loan and Building Company vs Adrian M. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Quatrième District de cette ville, carré No 433, borné par les rues Sud Johnson, Maipomene, Sud Prieur et Jackson, ladite portion de terre commence à une distance de quarante pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson, et mesure soixante pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de soixante pieds entre lignes égales et parallèles, et se compose des arrière parties des terrains désignés par les lettres G et H, sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député ingénieur de la ville, daté de février 1903, dont une copie est annexée à un acte passé devant J. Z. Spearing, notaire, le 19 juillet 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats de la demanderesse.

18 fév—18 19 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1650 rue Nord Robertson, entre les rues St-Bernard et Annette.

John T. Lecourt vs Mme Harriet Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 623 borné par les rues Robertson, Videré, St-Bernard et Annette, ledit lot est désigné par le No quinze sur les rôles d'assessement de la ville, et aussi comme partie du lot désigné par le No 470 de l'ilet No 46 sur un plan du Faubourg Marigny dressé par Jos. Pilié, voyer, le 10 novembre 1809, déposé en l'étude de M. Lafitte, ancien notaire, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Wm A. Wenck, avocat pour le demandeur.

20 fév—20 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Consistant d'un double cottage neuf, 5 chambres et bain de chaque côté, gas et électricité, "sewerage & water connections".

Portant les Nos municipaux 2750 et 2752 rue Marengo, entre Magnolia et Clara.

William Andrew Collins vs Frank E. Rawlins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2750 et 2752 rue Marengo et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 537 borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, lequel dit lot de terre est désigné par la lettre E sur un devis et certificat d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5me jour de juin 1907, d'après lequel devis et certificat d'arpentage, ledit lot E, commence à une distance de quatre vingt seize pieds du coin des rues Marengo et Clara, et mesurant trente trois pieds de face à ladite rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. K. Bailey, avocat pour le demandeur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buvette et épicerie.

Aussi un "Cash Register", Meubles, Etc.,

Licences d'Etat et de Ville pour 1910.

Pietro Latino vs Vincent Guarisco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,920—En vertu d'un ordre de vente daté du 21 mars 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 28 mars 1910, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, coin des rues Touro et Royale.

1° Le contenu entier de l'épicerie et buvette sur lesdits lieux, incluant installations, et meubles, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "Cash Register".

2° Une licence de buvette de Ville [pour blancs seulement] pour l'année 1910 pour $250, pour la vente de vins et liqueurs de malt seulement.

Aussi une licence de buvette d'Etat (pour blancs seulement) pour l'année 1910 pour $100, pour la vente de vins et liqueurs de malt seulement

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. D Danziger, avocat pour le demandeur.

23 mars—23 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur du Second District,

Avec Bâtisses, Améliorations, Machines, etc.,

Le tout constituant l'installation de la Williams Package Company, Limited,

Faisant face aux rues Toulouse, N. Telemachus et N. Cortez (dans le carré borné par la rue St-Louis).

James L Bradford vs Williams Package Company, Ltd. W. T. King & John R. Todd, Receivers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,243—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, et particulièrement toutes les machines dans les bâtisses qui y sont qui ont été jusqu'ici faites immobilières par destination, situées dans le carré No 500 dans le Deuxième District de cette ville, lequel carré est borné par les rues St-Louis, N. Cortez, Toulouse et N. Télémaque, et mesure deux cent soixante-dix-sept pieds un pouce et une ligne de façade rue Toulouse; cent vingt-neuf pieds un pouce de façade rue N. Télémaque; cent vingt-cinq pieds de face rue N. Cortez et deux cent vingt-sept pieds onze pouces sur la ligne le séparant du reste dudit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

1° Comptant, une somme suffisante pour payer l'intérêt acru à 8 0/0 du 21 décembre 1908 sur un billet de $10,000 ci-dessous décrit, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et intérêt dudit billet, de même que le coût et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dues) sur ladite propriété.

2° A terme (jusqu'au montant de l'enchère pour assurer le paiement de l'hypothèque non à maturité sur ladite propriété, représentée par une note de $10,000 signée et endossée par la compagnie défenderesse en blanc datée du 31 décembre 1908, fait payable à la Banque Nationale du Peuple, cinq ans après date (31 décembre 1913) avec privilège de racheter ledit billet à n'importe laquelle des périodes d'intérêt, avec l'intérêt y portant alors, lequel intérêt est payable annuellement après la date du billet au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, le tout garanti par acte hypothécaire d'après un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire à la date du 31 décembre 1908, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le Registre 942, fol. 363; l'acquéreur assumant toutes les obligations et toutes les stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire.

3° Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Richardson & Soulé, avocats pour le demandeur.

26 fév—26 27—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No Municipal 1121 rue Ste Marie, entre Camp et Magasin.

Crescent City Building and Homestead Association vs Louis H. Degering.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,365 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui appartient ou en fait partie de quelque façon que ce soit, dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Ste-Marie, Camp, Magasine et Felicity Road, désigné comme terrain No 1 sur un plan de F. J. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, annexé à un acte de vente passé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, à la date du 21 mai 1875 et mesurant d'après ledit plan, dix-sept pieds, six pouces de façade rue Ste-Marie sur cent quarante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. C. Friederichs, avocat de la demanderesse.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième Districts.

Portant les Nos municipaux 615 et 620 rue St Patrick, entre les rues St Pierre et Toulouse.

Eureka Homestead Society vs Mme Celina Breuste, veuve de Hippolyte Tosso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,806—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir -

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 603, borné par les rues St Pierre, St Patrick, Olympia et Toulouse, lequel lot est désigné par le No six, sur un plan, dressé par Charles G. de l'Isle, ingénieur civil, daté du 18 février 1907, annexé à un acte passé pardevant Andrew M. Buchman, notaire, le 27 avril 1907, de Mme Madeline Ansman à Eugène V. Ansman, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour la demanderesse.

24 mars —24—avril 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 5 lots de terre dans le Troisième District,

Dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny et Roman.

James T. Montgomery vs H. D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 92,699—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant; situés dans le Troisième District de cette ville (autrefois Bourg Clouet et Faubourg Washington), désignés sur un plan dressé par L. Burgi, voyer, le 27 octobre 1836, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire, par les Numéros Dix, Quinze, Seize, Dix-sept et Dix-huit dans l'ilet No 789 (autrefois ilet No 34 du Bourg Clouet), borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny (autrefois Prosper) et Roman (autrefois Bolidelle), lesquels dits lots mesurent comme suit: Lot Dix a trente-un pieds de face à la rue Louisa sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; et les lots Quinze, Seize, Dix-sept et Dix-huit ont chacun trente-un pieds de face à la rue Piété sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.

24mars—24—avril 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de Meubles assortis de maison, etc.

Ferdinand Roth vs Mme Eleonora Baquie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,483—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 30 mars 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison et installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Thilberger & Duffy, avocats pour le demandeur.

19 mars—19 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bail et droit d'occupation.

Kraake & Flanders vs R. M. Wertz.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 92,731—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Le terme non expiré du bail pour l'entrée du et pour les 2ème, 3ème et 4ème étages des lieux No 737 rue Iberville, entre les rues Royale et Bourbon, le bail courant le 30 septembre 1910, le loyer étant de $75 par mois payable mensuellement; et en cas que ledit bail ne soit pas vendu, alors il sera offert en vente.

2. Le droit d'occupation desdites parties desdits lieux de la date de la vente au 30 septembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour les demandeurs.

17 mars—17 18 21 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Formant le coin des rues N. Derbigny et Manuel.

(Dans l'ilet borné par les rues Japonica et N. Roman.)

William W. Wall vs Fred. Smalts—Procès No 91,704

R. H. Marr vs Fred. Smalts—Procès No 91,480

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'ilet No 803, Troisième District, borné par les rues N. Derbigny, Manuel (autrefois Emily), Japonica (autrefois Matilda) et N. Roman, ladite portion de terre forme le coin des rues Nord Derbigny et Manuel et mesure soixante pieds de face sur la rue N. Derbigny par une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Manuel et entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par achat par Fred. Smalts de la American Homestead Company par acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 21 septembre 1909, et enregistré dans le bureau des aliénations, livre 228 folio 740.

Saisis dans les affaires ci-dessus respectivement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Marr, avocat pour William W. Wall, William W. Wall, avocat pour R. H. Marr.

18 mars—18 25 —av 1 8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 4517 et 4519 rue South Franklin, entre les rues Cadiz et Jena.

Teutonia Loan and Buildings Company vs Mme Mary Dauphin, autrefois veuve de Richard A. Brown, et maintenant épouse de John Dula.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette Ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues South Franklin (autrefois St-David), Cadix, South Liberty (autrefois Green) et Jena; ledit ilet était désigné autrefois comme ilet No 97, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, sous la date du 18 mars 1834, déposé pour référence en l'étude de Louis Caire, ancien notaire en cette Paroisse, et désigné comme ci-dessus par le No 543, comme il est démontré sur un croquis ci-dessus fait par H. C. Brown, assistant-ingénieur de ville, sous la date du 2 août 1895, et annexé à un acte passé le 20 mars 1896 pardevant John J. Ward, notaire, ledit lot étant désigné par le Numéro Treize, sur ledit croquis dudit Brown, et mesurant trente pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue South Franklin (autrefois St-David) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District, rue Olympia, entre Canal et Gasquet,

(carré borné par la rue St-Patrick.)

Gabrielle F. Selle vs Pierre L. Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,417 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, St-Patrick et Olympia, étant le carré No 819, ledit terrain étant le No 17 mesurant Trente pieds de face rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Lonque avocat du demandeur.

26fév—26 27—mars 4 11 18 25 30 31

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Auguste Dagoret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 91,755—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Sidney J. Poupart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Roger Meunier, avocat.

19—mars 19 23 28

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.